



EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI
AU SBHG
45, RUE PAULE RAYMONDIS
A TOULOUSE**

LE MERCREDI 29 MARS 2023 A 18 HEURES

Sous la présidence de Monsieur Philippe PLANTADE

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués : M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), M. Frédéric LEMAGNER et Mme Nicole VAYROU (BALMA), M. Christophe GOURSAUD (BEAUPUY), M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), MM. Vincent BOUVIER et Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), Mme Carine MIRANDA (FONBEAUZARD), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Jean-Luc FABRE (MONS), M. Patrick HERBAUT (MONTRABE), M. Claude CYPRIEN (PIN BALMA), M. Manuel FERNANDES (QUINT-FONSEGRIVES), Mme Ida RUSSO, et MM. Marc FERNANDEZ, Jean-Pierre GODFROY et Robert MEDINA (TOULOUSE METROPOLE), M. Pierre LATTARD (SICOVAL), MM. Gilbert HEBRARD et Geoffroy DE LA PANOUSE (CC TERRES DU LAURAGAIS), M. Didier AVERSENG (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT et M. Denis BRUN (CC DU FRONTONNAIS), M. Bertrand GELI (CC LAURAGAIS REVEL SOREZOIS), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Pierre VIRVES (CC SOR AGOUT) et M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

Avaient donné pouvoir : Mme Anne-Lise CAMUS (FLOURENS) à M. Jean-Luc FABRE, M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN) à M. Robert MEDINA, Mme Agnès MESTRE (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE) à M. Jean-Pierre GODFROY, Mme Véronique DOITTAU à M. Marc FERNANDEZ (TOULOUSE METROPOLE), Mme Nicole MIQUEL-BELAUD à M. Philippe PLANTADE (TOULOUSE METROPOLE), M. Grégoire CARNEIRO (TOULOUSE METROPOLE) à M. Vincent BOUVIER, Mme Béatrice URSULE (TOULOUSE METROPOLE) à M. Guillaume IRSUTTI, M. Patrick PLICQUE (CC COTEAUX DU GIROU) à Mme Danièle SUDRIE

Etaient absents excusés : M. Patrice RENARD (LAUNAGUET), M. Franck CHATELAIN (QUINT FONSEGRIVES), M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN), M. Jean-Jacques BOLZAN (TOULOUSE), M. Pierre TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE)

SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle que le Budget Primitif du Syndicat Mixte a été voté le 22 mars 2022 par le Comité Syndical.

L'exercice 2022 étant clos, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte Administratif 2022 qui fait ressortir un excédent global de 211 719.75 euros se décomposant de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	1 779 956.79 euros
- Recettes	2 156 050.54 euros
- d'où un excédent de fonctionnement de ...	376 093.75 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	482 050.05 euros
- Recettes	317 676.05 euros
- d'où un déficit d'investissement de ...	164 374.00 euros

Ces résultats sont, bien sûr identiques à ceux du Compte de Gestion établi et visé par Monsieur le Receveur des Finances de TOULOUSE-MUNICIPALE, comptable de notre Syndicat.

Dans ces conditions, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante :

ARTICLE 1 :


Est approuvé le Compte Administratif 2022 du Syndicat du Bassin Hers Girou qui fait ressortir un excédent global de DEUX CENT ONZE MILLE SEPT CENT DIX NEUF EUROS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES (211 719.75 €).

Le vote ayant eu lieu a donné les résultats suivants :

nombre de votants : 37

- pour : 37
- contre : 0
- abstentions : 0

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRÉSIDENT,**


**Syndicat du Bassin
Hers Girou**
Siège Social : 45, rue Paule Raymondis
31200 TOULOUSE